

Jean-Frédéric POISSON

Député des Yvelines
Membre de la Commission des Affaires Sociales,
Premier Vice-Président de la Communauté de Communes
Plaines et Forêts d'Yveline
Premier-Maire-adjoint de Rambouillet

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation Nationale et
Porte-Parole du Gouvernement
110 rue de Grenelle
75 357 Paris

Paris le 02 février 2010

Réf : JFP/MC/LC02022010

Monsieur le Ministre, *de lui,*

Par la présente, je souhaite vous faire part de mon indignation au sujet du projet de diffusion du film « le baiser de la lune » aux élèves de CM1 et CM2.

Ce film, comme l'indique le réalisateur, doit servir « d'outil pédagogique pour apporter une meilleure représentation des relations amoureuses entre les personnes du même sexe ».

La diffusion d'un tel film est contraire à la mission même de l'Éducation Nationale à savoir l'acquisition des savoirs fondamentaux (lecture, calcul et écriture).

Une telle intrusion dans l'intimité et la conscience des enfants, au mépris même de la responsabilité éducative des parents, me choque profondément. Elle constitue une ingérence grave de la vie des familles.

De plus, la diffusion d'un tel film peut être un facteur de déstabilisation psychologique et sociale pour des enfants âgés seulement de 8 ans.

A cet âge, l'enfant a besoin de repères et non de devenir la cible de différents lobbys. Alors que *Marianne* titrait récemment « c'est quoi un papa? », il convient pour notre société de réaffirmer les principes fondamentaux de la vie humaine à savoir qu'une personne humaine est le fruit d'une relation entre un homme et une femme.

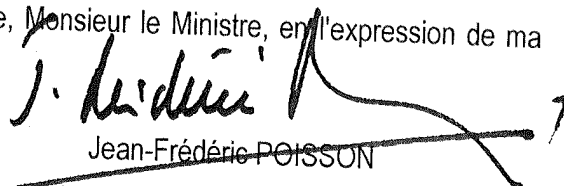
Ainsi, l'apprentissage du respect de l'autre et de sa différence ne peut se faire en niant l'altérité des sexes et la réalité anthropologique du couple constitué d'un homme et d'une femme.

Une chose est de reconnaître certains droits aux couples homosexuels, une autre est de normaliser ce choix de vie. Prenons garde que derrière ces revendications ne cachent pas une future « lutte des sexes » comme nous avons connu une « lutte des classes ».

C'est la raison pour laquelle je vous demande de réaffirmer votre opposition à ce film en obtenant l'interdiction de diffusion.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Bien à lui,


Jean-Frédéric POISSON